

Des zones d'activités classées en 3 catégories :

Zones à forte vocation commerciale	Zones à dominante artisanale et industrielle	Zones artisanales locales
Les Justices 1 (Arvert)	Les Justices 2 (Arvert)	Les Fadets (Corme-Ecluse)
Les Brégaudières (La Tremblade)	Les Groix (Cozes)	La Bastille (Epargnes)
Royan 2 (Royan)	Les Brassons (La Tremblade)	Le Néré (Les Mathes)
Le Pré d'Enlias (Saint-Georges-de-Didonne)	Gâte-Bien (Sablonceaux)	La Borderie (Saint-Palais-sur-Mer)
La Raboine (Saint-Georges-de-Didonne)	Les Portes de l'Estuaire (Saint-Georges-de-Didonne)	Villeneuve (Saint-Romain-de-Benet)
La Vaillante (Saint-Sulpice-de-Royan)	La Queue de l'Âne (Saint-Sulpice-de-Royan)	
Croix de Bourdon (Saujon)	La Roue 1 et 2 (Saujon)	
Les Touzelleries (Saujon)	Pré du Canal (Saujon)	
Val Lumière 1 et 2 (Vaux-sur-Mer)	Pré Chardon (Semussac)	

Code couleur :

	Présence de terrains viabilisés disponibles immédiatement à la vente
--	--